

La médiatisation, une prise d'otage ?

Des propos choquants envers les salariés et la presse !

La réaction de la société Bodet Time & Sport face à cette grève, nous a choqué. Le jeudi 18 mars, alors que les négociations étaient closes, et le désaccord acté, la direction a affiché sur ces panneaux de communication un mail adressé personnellement à notre Délégué Syndical. On peut y lire : « [...] **nous tenons à signaler que votre communication externe dans les journaux nuit fortement à la réputation de la société Bodet Time & Sport [...]** ».

Encore plus surprenant nous découvrons le lendemain un article du *Courrier de l'Ouest* citant le directeur de la communication du groupe « [...] **Nous avons vécu la médiatisation de ces négociations par SUD comme une prise d'otage [...]** ». Puis un article de *Ouest-France* reprenant ces propos « [...] **On a été pris en otage. La grève est normale, mais elle aurait pu ne pas être médiatisée. [...]** ».

D'après le Larousse, une prise d'otage est « une personne prise ou livrée comme garantie de l'exécution de certaines conventions militaires ou politiques ». La loi punit cela de la réclusion criminelle à temps ou à perpétuité. Nous ne sommes pas sûr d'avoir bien lu, la société Bodet Time & Sport accuse-t-elle le syndicat SUD Industrie 49 de crime ? **De quel crime parle-t-on ? Le fait qu'un syndicat lance un appel à la grève, ou le fait que la presse couvre un évènement social dans une entreprise ?**

Rassurez-vous, aucun salarié n'a été forcé ou menacé pour participer à cette journée de grève, aucun dirigeant non plus n'a été séquestré pour faire aboutir nos revendications. N'infantilisez pas les salariés, **celles et ceux qui ont souhaité participer à cette grève l'ont fait de leur propre choix**. Lorsque le mouvement a été reconduit l'après-midi, nous n'avons pas empêché celles et ceux qui le souhaitaient de reprendre le travail.

Notre syndicat, dans son rôle de relai entre l'entreprise et le monde extérieur, a effectivement informé la presse qu'un mouvement social était prévu. Mais **les rédactions sont libres de choisir** si elles acceptent de couvrir tel ou tel évènement, **les journalistes sont libres de rédiger** leurs articles à leur guise. Ce n'est pas notre syndicat qui rédige les articles de la presse. **Heureusement qu'en France la presse reste libre et indépendante !**

Nous remercions d'ailleurs les différents journalistes qui ont couvert cette mobilisation pour leur professionnalisme et leur objectivité prenant en considération tant le point de vue de la direction que le point de vue de notre syndicat. Nous comprenons que la direction n'ait pas apprécié cette image. Mais **les média n'ont fait que leur travail en informant la population** de ce qui se passe dans une entreprise locale, fleuron de l'électronique, et bien connue des choletais.

**Ce n'est pas le syndicat SUD Industrie 49
qui donne une mauvaise image de Bodet Time & Sport,
mais la politique salariale que la direction a mis en place.**

*Si à l'avenir Bodet Time & Sport améliore la rémunération ou les conditions de travail,
nous nous ferons une joie d'en informer la presse qui restera libre de publier ou non l'information.*



SUD Industrie 49 – 14 place Imbach – 49100 Angers

contact@sudindustrie49.org

22/03/2021